

L'Appel global 2006

Introduction

Le présent Appel global a pour but d'attirer l'attention des donateurs du secteur public ou privé, des membres du Comité exécutif et des observateurs du Comité permanent, des gouvernements et de leurs missions permanentes à Genève, du Secrétariat des Nations Unies, des institutions des Nations Unies, des ONG, des organisations régionales, des autres institutions et des particuliers sur le sort de millions de réfugiés et d'autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR. Le neuvième Appel global définit à grands traits les stratégies et les programmes de l'Organisation en 2006 et sera officiellement lancé lors de la Conférence annuelle des annonces de contributions, organisée à Genève à la fin du mois de novembre 2005. À cette occasion, l'on espère que nombre de donateurs informeront l'UNHCR de leurs priorités de financement et indiqueront les fonds qu'ils s'engagent à allouer pour répondre aux besoins des déplacés dans le monde en matière de protection et d'assistance humanitaire.

Le financement des programmes étant presque exclusivement assuré par des contributions volontaires, l'UNHCR doit impérativement disposer de financements précoces, souples et prévisibles pour assurer une exécution continue des opérations.

Structure

L'Appel global 2006 se présente de la même manière que les éditions précédentes, puisqu'il reprend la structure du budget annuel de l'UNHCR. Quelques modifications ont néanmoins été apportées à la présentation des chapitres d'introduction. Dans ce document, des efforts particuliers ont été déployés pour illustrer l'action que mène l'UNHCR pour protéger les réfugiés et les autres personnes relevant de sa compétence et pour remédier durablement à leur sort, tout en mettant ces situations en relation avec les nombreuses difficultés auxquelles le Haut Commissariat devra faire face en 2006. L'accent a davantage été mis sur les objectifs stratégiques, au Siège comme au niveau régional, ce qui témoigne de l'adoption progressive de la gestion axée sur les

résultats dans l'ensemble de l'Organisation. Le chapitre relatif au Siège précède le chapitre consacré aux Programmes globaux, afin de faire apparaître plus clairement la différence entre les activités ordinaires du Siège et les programmes destinés à être exécutés directement sur le terrain ou à appuyer les activités qui s'y déroulent. Comme les éditions précédentes, l'édition 2006 de l'Appel global insiste sur le travail mené en partenariat avec les ONG, les autres institutions des Nations Unies, le mouvement de la Croix-Rouge et/ou du Croissant-Rouge, certaines organisations intergouvernementales comme l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), les donateurs et les pays d'accueil, en saluant comme il se doit leur importante contribution à la réalisation de la mission de l'UNHCR. La contribution particulière du Programme alimentaire mondial (PAM), qui



aide à sauver la vie de millions de réfugiés et de déplacés, fera partie intégrante du présent Appel, de même que la coopération entre le PAM et l'UNHCR.

Les activités de l'UNHCR sont présentées dans 19 aperçus régionaux, comprenant 36 chapitres consacrés à des opérations menées dans 34 pays, conformément à la structure régionale de l'Organisation. Il convient de préciser que le Tchad et le Soudan ont, comme l'année dernière, été regroupés afin d'adopter une approche « situationnelle » vis-à-vis des groupes de réfugiés et de déplacés internes dans la sous-région. Toutefois, les budgets des différents pays sont présentés dans les régions auxquelles ils appartiennent (Afrique centrale et Grands Lacs pour le Tchad, Afrique orientale et Corne de l'Afrique pour le Soudan), conformément à la structure budgétaire de l'UNHCR.

Seuls les pays bénéficiant d'un budget supérieur ou égal à 5 millions de dollars E.-U. font l'objet de chapitres distincts, un tel choix étant dicté par la

volonté de conserver un document d'une longueur raisonnable. Comme dans les éditions précédentes, les opérations menées dans les autres pays sont décrites dans les aperçus régionaux. Pour obtenir davantage d'informations sur certains pays, l'on consultera le site web de l'UNHCR, www.unhcr.org/cops : les plans d'opérations par pays y sont publiés dans leur intégralité, à l'intention des membres du Comité exécutif (Comex) et de toute autre personne intéressée. Le lecteur trouvera également des informations détaillées sur les politiques de l'UNHCR, les documents et les décisions du Comex, ainsi que des nouvelles récentes et des publications sur le site de l'Organisation, www.unhcr.org (site en anglais) ou www.unhcr.fr (site en français).

Les annexes présentent entre autres choses la liste des membres du Comité exécutif. Le Glossaire a fait l'objet d'une révision, en vue d'y inclure des expressions, comme « facilitation » ou « promotion » du rapatriement qui sont fréquemment utilisées dans les opérations de l'UNHCR.



Kirghizistan : réfugiés ouzbeks au camp de Barash. Peu après, ces réfugiés ont été transportés par avion en Roumanie, en vue d'être réinstallés dans d'autres pays. UNHCR / C. Zaccagnini